



COMMUNICATION

Hommage à Samuel Paty

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 19 OCTOBRE 2020.

Hommage à Samuel Paty

Publié le 19 octobre 2020

C'est avec stupeur et effroi que nous avons pris connaissance vendredi soir de l'assassinat sauvage de Samuel Paty, dont le seul « tort » a été de remplir son devoir d'enseignant.

Ce crime abject est le reflet de la barbarie qui menace nos institutions. Il doit nous servir et nous amener à nous poser les bonnes questions : comment se comporter pour protéger la démocratie et la liberté d'expression ?

En tant que premier magistrat de La Baule-Escoublac, il est de mon devoir de veiller au maintien de nos libertés fondamentales et à la sécurité des personnes. Cela doit passer par une protection accrue aux abords de nos établissements scolaires (présence policière et vidéoprotection) et par un apprentissage de nos valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité et laïcité) dès le plus jeune âge. Je souhaite ainsi que l'Éducation nationale renforce dans ses programmes des écoles primaires les cours d'éducation civique portant sur la démocratie, la laïcité et la liberté d'expression.

Ce mercredi 21 octobre, la Ville de La Baule-Escoublac s'associera pleinement à l'hommage national qui sera rendu à Samuel Paty. Les drapeaux de l'Hôtel de ville seront en berne, sa façade éclairée aux couleurs nationales bleu-blanc-rouge et une minute de silence sera respectée dans le même moment de cohésion nationale.

Franck Louvrier
Maire de La Baule-Escoublac
Conseiller régional des Pays de la Loire



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

